

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

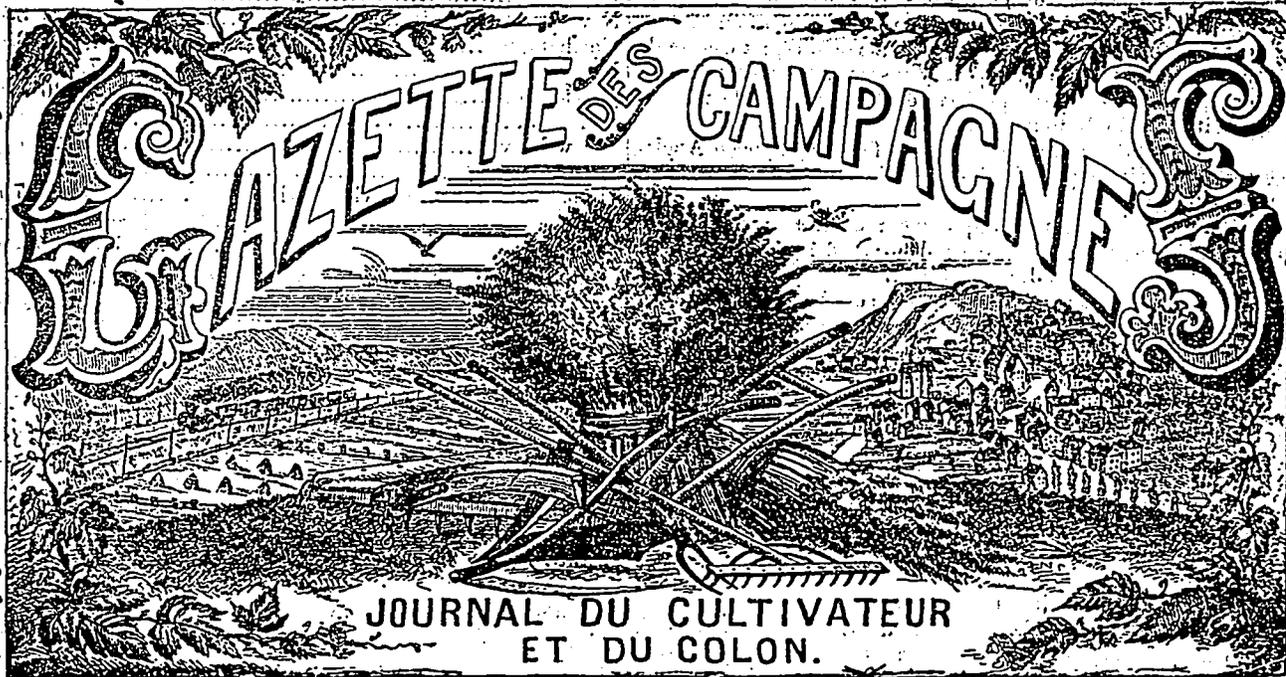
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Réd. Mr F. Rouzeau
Pointe-Claire

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
— Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Notre Saint-Père le Pape Pie IX continue à donner audience aux nombreux pèlerins de toutes les parties du monde qui se rendent à Rome. — Allocution de Notre Saint-Père aux pèlerins Anglais. — Tableau des sommes présentées au Souverain Pontife Pie IX, par les différents diocèses de la Grande Bretagne. — La fête du 50e anniversaire de la consécration épiscopale de Pie IX, à la Bise St. Paul. — Ste. Anne, patronne de la Province Ecclésiastique de Québec.

Causerie agricole : Elevage des poules (Suite) : De la couvée des poules ; de la manière d'élever des poussins et de les chaponner.

Sujets divers : Les écoles d'agriculture de la Province de Québec vengées. — Exposition Provinciale devant avoir lieu à Québec au mois de Septembre prochain. — Chrysomèle de la pomme de terre vulgairement appelée "punaise à patates." — L'élevage du jeune bétail.

Choses et autres : Les colons canadiens à la Rivière-Rouge. — Invasion des chenilles à London, (Ontario). — Nos chevaux canadiens en Angleterre. — Cercle agricole à St. Jacques de l'Acadian. — La peste bovine en Europe.

Recettes : Conservation des fraises. — La chlorure de chaux contre les insectes, les chenilles, les rats, etc. — Conservation des pommes de terre.

REVUE DE LA SEMAINE

Les dernières nouvelles que nous recevons de Rome nous apprennent que Sa Sainteté Pie IX accorde tous les jours des audiences à un très grand nombre de pèlerins venus de tous les pays du monde. Ce vénérable Pontife a accordé audience à quinze des députations italiennes et étrangères qui lui ont offert des cadeaux d'une grande richesse, consistant en statues, peintures et autres objets d'art qui serviront à enrichir la belle collection du Vatican.

Les pèlerins de la Guadeloupe ont offert au Saint Père des briques en argent massif semblables à celles qui ont déjà été données par les catholiques de San Francisco.

— Nos lecteurs liront sans doute avec plaisir la remarquable allocution suivante de Notre Saint Père le Pape Pie IX, à l'adresse des pèlerins anglais qui se sont rendus à Rome pendant les noces d'or de Sa Sainteté pour lui offrir leur profond attachement à la Chaire de Saint Pierre :

" Il est bien consolant, très chers fils de voir ici en ma présence une aussi nombreuse assemblée de pieux enfants de l'Angleterre tous animés de la même foi, et unis par le lien d'une même charité.

" Oh ! que j'ai sujet de me réjouir et de remercier Dieu pour les progrès qu'a fait dans votre patrie la foi de Jésus-Christ. Les vieux préjugés qui aveuglaient tant d'intelligences ayant diminué et la lumière s'étant faite, les conversions se sont multipliées : signes évidents qui marquent le progrès que fait la véritable Eglise dans votre patrie.

" Il ne pouvait en être autrement, car vous avez dans le ciel des saints en si grand nombre qui prient sans cesse pour vous ! Vous avez les saints qui vivent la lumière et respirent les premières effluves de la vie dans votre patrie, dans

⚡ Nous prions avec instance nos abonnés retardataires de nous faire parvenir le prix de leur abonnement à la " Gazette des Campagnes " inutile de faire ici un tableau lamentable de la position qui nous est faite par ceux qui bien involontairement sans doute négligent de nous payer. Il suffit de se rappeler que nous avons à payer régulièrement notre papier et nos ouvriers pour croire que le prix des abonnements nous est absolument indispensable pour payer ces dépenses de première nécessité.

vos terres, et dans vos îles. Vous avez mon prédécesseur, saint Grégoire, qui certainement pria maintenant aussi pour ceux qui jouissent déjà de cette liberté d'esprit que seule peut donner la foi catholique. Vous avez la très sainte Vierge, qui écrase de son pied la tête du serpent infernal qui vomit le venin de toutes les erreurs.

« Ce notable accroissement de la foi catholique en Angleterre pouvait se prévoir dès les premières années de mon pontificat.

A cette époque, un évêque me racontait avec joie qu'il avait eu un entretien avec un homme d'Etat appartenant au cabinet de Saint James, et celui-ci l'avait fortement engagé à faire tout ce qu'il lui serait possible pour améliorer la moralité du peuple. Et qui ne verrait pas un bon présage pour la propagation de la foi catholique dans la Grande-Bretagne en entendant un ministre d'Etat demander à un évêque catholique de travailler avec ses collaborateurs à répandre la moralité parmi le peuple anglais ? Et cela eût lieu ainsi.

« Après la grâce de Dieu, l'intercession des saints et le zèle de ses ministres, c'est à la tolérance et à l'abstention du gouvernement anglais qu'est dû un tel progrès de la foi. L'Eglise catholique, en effet, non seulement est tolérée en Angleterre, mais elle est entièrement libre dans l'exercice de son culte et de ses œuvres.

« Je ne parle pas des colonies, où l'Eglise, non seulement est libre, mais jouit presque de la protection du gouvernement.

« Oh ! que Dieu soit loué à jamais pour ces miséricordes. Et moi, mes chers fils, avant de vous donner ma bénédiction apostolique, je vous engage à multiplier les prières pour votre patrie, afin que votre pays, déjà si béni, puisse mériter que les miséricordes de Dieu descendent sur lui et bâtent, avec la prière, les moments décorés par la divine providence.

« Je vous bénis donc de tout mon cœur en ce jour qui est le jour propice à la bénédiction, car l'Eglise célèbre aujourd'hui l'ascension au ciel du Fils de Dieu, qui avant de quitter cette terre, *elevatis manibus benedixit eis* ; élevant les mains, pleines d'affections comme toujours il bénit les apôtres, les disciples et toute l'Eglise naissante, et cette bénédiction fut si merveilleusement féconde que le nombre des croyants se multiplia aussitôt.

« Oh ! moi, je prie Dieu d'élever en ce moment les bras de son vieil et indigne vicaire, pour vous donner une bénédiction qui produise des fruits de vie abondants, qui confirme l'union de la concorde entre le clergé régulier et le clergé séculier et donne à tous une plus grande force pour soutenir les droits de l'Eglise jusqu'au dernier jour de leur vie.

« Que Dieu vous bénisse maintenant dans le temps, afin que vous deveniez dignes de le bénir éternellement dans le paradis.

« *Benedictio Dei, etc.* »

Après cette réponse du St. Père à l'adresse des pèlerins anglais, le duc de Norfolk a remis à Pie IX une riche portefeuille contenant près de 370,000 fr., dont voici le détail par diocèses, en y joignant les sommes recueillies par l'Union catholique de la Grande-Bretagne :

	FR.	O.
Westminster.....	46,150	“
Beverley.....	27,000	“
Birmingham.....	30,750	“
Clifton.....	10,500	“
Mexham et Newcastle.....	21,200	“

Liverpool.....	67,555	50
Newport et Monavia.....	3,574	35
Northampton.....	7,970	35
Nottingham.....	7,600	“
Plymouth.....	6,500	“
Salford.....	12,500	“
Shrewsbury.....	11,426	65
Southwark.....	40,375	“
Union catholique de la Grande-Bretagne.....	76,408	75

Total..... 369,266 20

50^e Anniversaire de la consécration de Pie IX, à la Baie Saint Paul.— Les fêtes religieuses portent toujours au cœur des consolations indicibles. L'ensemble, l'union qui signalent ces démonstrations en font apprécier tous les détails et relever les petites circonstances. On a eu l'occasion d'admirer l'élan des bons habitants de la Baie Saint-Paul, du comté de Charlevoix, dans la soirée du dimanche, 3 du courant. Une troupe de citoyens de tout âge, accourus des divers rangs de cette paroisse et de plusieurs paroisses environnantes remplissaient la grande place qui se voit devant l'église paroissiale, où des feux de joie, des monogrammes, des gerbes, des fusées aux mille couleurs, et de divers autres objets de la pyrotechnie excitaient la curiosité et portaient l'enthousiasme dans l'esprit des nombreux admirateurs de ce spectacle féérique. Plusieurs messieurs du clergé des paroisses circonvoisines s'étaient rendus, à l'invitation de M. le curé désireux de prendre part à la joie publique. Il s'agissait de célébrer le 50^e anniversaire du Pontife bien-aimé.

Chacun s'évertuait à donner des marques de respect, d'affection, de prodiguer les preuves de sa vénération pour l'immortel Pontife ; chacun voulait exprimer sa joie, témoigner de son attachement au lieutenant de Jésus-Christ. Aussi chants sacrés, musique instrumentale, décorations splendides, tout faisait de cette soirée, une fête féérique. La place publique disposée pour l'occasion, avait des attraits jusque là inaperçus, un aspect ravissant, et présentait un coup d'œil très-animé. Bref ! sur les onze heures, les populations enchantées ont quitté, bien à regret, le local si ingénieusement décoré, et conserveront longtemps des impressions profondément senties. Voilà comment le sentiment religieux a transformé, en quelques heures, un lieu si monotone d'ordinaire en une place embellie avec grâce et y a réuni tout ce qui pouvait charmer les sens et disposer les esprits à la gratitude envers l'auteur de tout bien. La soirée finit par le *God save the Queen*, exécuté avec le plus parfait ensemble — *Communiqué.*

Voici d'autres détails que l'on nous a prié de publier dans la *Gazette des Campagnes*, et qui compléteront ceux donnés précédemment :

— Le 3 juin 1877 marquera sa date dans les annales de la Baie Saint-Paul.

La procession du Très-Saint Sacrement a été plus pompeuse que jamais

Le soir, il y eût illumination générale et feu d'artifice. Les montagnes qui environnent la vallée présentaient un aspect féérique ; grâce aux feux de joie parsemés ici et là sur leurs sommets. Les maisons, disposées en amphithéâtre sur les flancs de ces montagnes, paraissaient un brasier ardent.

Les villages contribuèrent aussi bien généreusement à la grande fête catholique. L'église, le presbytère, le couvent des Dames de la Congrégation, l'Académie, la Salle publique étaient splendidement illuminés. Tous les paroissiens

voulurent imiter l'exemple de leur pasteur. Nous devons mentionner surtout MM. Toussaint Morin, Joseph Duchesne, Louis Gauthier, Georges Cimon, Charles Fortin, Epiphane Guilmette, Joseph Plante, Bonifacio Verrault dans le village St. Joseph; MM. le docteur Fitzpatrick, Théophile Simard, P. N. Bois, Ls. Girard, Benjamin Côté, Hector Huot et dame veuve Georges Gagnon, dans le faubourg St. Jean-Baptiste; MM. le notaire Clément, le docteur Clément, le professeur Thomas Tremblay, Jacques Boivin, Wenceslas Tremblay, et Dame veuve Ovide Boily, dans le village St. Alphonse de Ligouri du bas de la Baie St. Paul.

Aux fenêtres d'un grand nombre de maisons était exposé le portrait de notre Très-Saint Père le Pape Pie IX.

M. l'abbé Sirois, directeur du feu d'artifice, a obtenu un succès vrai et admiré.

Il y avait au delà de deux mille personnes présentes. Un bon nombre était venues des paroisses voisines. Nous avons remarqué parmi celles-ci, MM. les curés de la Petite Rivière et de St. Urbain, en compagnie de MM. les abbés Boily, Demers et Parent.

Un orchestre, dirigé par M. le notaire Boivin, a fait entendre plusieurs airs nationaux.—(Communiqué).

—A la demande de tous les Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec, Ste. Anne, par un Rescrit de Notre Saint Père le Pape Pie IX, a été déclarée la patronne de la Province de Québec.

Cette année, il y aura un Triduum d'actions de grâces dans toutes les églises durant les trois jours qui précéderont la solennité de Ste. Anne.

CAUSERIE AGRICOLE

ELEVAGE DES POULES. (Suite).

De la couvée des poules.—L'ordinaire de la ponte des poules est de quinze à vingt œufs, qu'elles pondent de suite, sans se reposer.

Leur ponte cessée, ce qui se reconnaît lorsqu'elles commencent à glousser, on leur prépare un nid pour les y mettre. Ce nid doit être dans un lieu retiré, pour que personne, pas même les autres animaux, n'effarouchent les couveuses. Il sera creux dans le fond, et évasé par les bords, afin que les œufs ne coulent point. Le fond en sera garni de foin, ce qui est plus chaud que la paille; sur ce foin, seront posés les œufs bien doucement, pour ensuite être couvés par la poule qu'on reconnaîtra être en chaleur.

Quoique généralement toutes les poules gloussent et gardent quelque temps le nid après leur ponte, ce qui est une marque qu'elles veulent couver, néanmoins il y a du choix à faire; et malgré leur gloussement et leur chaleur, il faut rejeter toutes celles qui n'ont pas deux ans, celles qui paraissent farouches, et celles qui ont de grands ergots, comme des coqs. Les unes sont sujettes à abandonner leurs œufs dans le temps qu'elles les ont à moitié couvés; ou, les ayant jusqu'à en donner des poulets, les quittent trop tôt: ce qui fait bien souvent qu'il n'en reste que fort peu. Les autres cassent leurs œufs ou tuent leurs poulets, parce qu'elles marchent trop rudement dessus. Ainsi, pour savoir quelles sont celles qui sont les meilleures pour couver, on choisira les poules qu'on appelle *franches*, c'est-à-dire celles qui ne prennent l'épouvante de rien, qu'on peut lever de leur nid; pour leur donner à manger, sans qu'elles s'effarouchent. On doit les choisir aussi d'une complexion forte et d'un naturel éveillé.

La poule nourrie, comme on a dit, pour l'obliger à pondre,

couvera de bonne heure; et comme le plus tôt est toujours le meilleur, pour avoir des premiers poulets, on aura attention, aussitôt qu'on entendra glousser les poules, de leur préparer des nids, afin que les poulets devenus grands avant l'été, puissent être chaponnés; ce qui est la véritable moyen d'en avoir de beaux. D'ailleurs, on aura par ce moyen de jeunes poules qui commenceront à pondre de bonne heure.

Cependant des poules qui couvent fort tard, ne laissent pas d'avoir des poulets qui profitent beaucoup; mais on observera de ne s'en servir que rarement comme chapons; ils ne deviennent jamais beaux. Beaucoup de poulets qui viennent de couvées tardives périssent par le froid de l'automne, et le peu qui échappent ne profitent guère.

Il y a des poules qui ne font que glousser, et qui sont si ardentes à vouloir couver, qu'elles ne font pas la moitié de leur ponte: c'est un défaut que l'on peut corriger par les moyens indiqués dans notre dernière *causerie*.

Celle qui a soin des couveuses, dans une ferme, ne remuera pas les œufs. Il n'y a rien de plus dangereux pour déranger la génération du poulet; c'est pourquoi on trouve tant d'œufs clairs à la fin de la couvée. La nature qui guide tous les animaux, les instruit mieux que nous, à faire ce qui convient; car bien des poules, après avoir fait leur ponte dans des endroits dérochés, y couvent leurs œufs avec un succès merveilleux. Il ne faut donc pas toucher les œufs mis sous la poule, la nature s'aide assez d'elle-même. Les poules retournent naturellement leurs œufs avec leurs pieds.

Il faut bien se garder d'aller manier les œufs, il faut laisser tout faire à la nature seule.

C'est un usage absurde, que celui de mettre, au bout de dix-huit jours, les œufs de la couvée dans de l'eau chaude, pour en attendrir la coque, et de ne remettre sous la poule que ceux qui coulent au fond de l'eau. Cette expérience ne sert qu'à troubler les opérations de la nature, et à faire jeter des œufs qui auraient réussi.

Lorsque les poules couvent, il y a des personnes qui mettent près d'elles leur nourriture, pour qu'elles ne quittent point leurs œufs, et qu'ils ne se refroidissent pas; mais il faut les lever absolument pour leur faire prendre l'air, de crainte qu'étant trop échauffées, elles ne tombent en langueur, ce qui arrive souvent; il y en a qui ne mangent jamais dans leur nid.

On marquera le moment qu'on aura mis couver la poule, afin de ne point se tromper. La couvée dure vingt-un jours.

Après ce temps, on prête l'oreille pour entendre s'il n'y a point quelque poussin qui crie. On peut même retirer les œufs, et voir si les poulets commencent à percer la coque avec leur bec; elle est quelquefois si dure qu'ils n'en ont point la force, alors on les secoure à propos en enlevant l'endroit de cette coque où le poulet aura fait atteinte, après quoi on remet l'œuf sous la poule qui le fait éclore.

On visite la couvée au bout de vingt-un jours pour savoir le nombre des poulets, ôter les coques et nettoyer le nid. Il faut prendre bien garde que la poule, en se levant, ne tue les petits, que le moindre attouchement fait mourir. Les petits restent sous leur mère deux jours sans manger et ainsi que; c'est pourquoi il est bon de n'aller au nid que quand tout peut être éclos.

Si trois jours après le terme de la couvée, on n'entend point piailler les poulets, il n'y qu'à les jeter; il serait inutile de laisser les œufs sous la poule plus longtemps.

On observera, à ce que poule qui veut couver, si c'est à la fin de l'hiver, de ne lui donner que douze œufs; au commencement du printemps, en avril ou au commencement de mai, quinze; dans les temps chauds, autant que la poule en

pourra embrasser, sans croire que le nombre pair ou impair préjudicie à la naissance des poulets.

Les œufs les plus frais pondus, c'est-à-dire de dix à douze jours, sont toujours les meilleurs pour donner plus sûrement des poulets. On prendra ceux qui seront les plus pesants à la main; on en mettra dans de l'eau, et ceux qui demeureront au fond seront ceux dont on se servira.

On prétend avoir expérimenté que les œufs longs rapportent toujours des mâles, et les ronds des femelles. Ce qu'il y a de certain, c'est que les plus gros sont les meilleurs, parce qu'il y a plus lieu d'en espérer de bons poussins.

Les œufs, pendant la couvée, sont sujets à beaucoup d'accidents: le tonnerre, par exemple, les corrompt d'un seul coup, quand la poule n'est pas dessus. De bonnes gens croient que l'herbe verte, des têtes d'ail ou de la ferraille, comme des clous, mis dans le nid de la couveuse, sont un préservatif contre le tonnerre.

Les œufs qu'on met couvrir, doivent provenir de la coopération du coq avec la poule; car c'est le coq seul qui le vivifie. Il est aisé de connaître au jour si les œufs ont un germe.

De la manière d'élever des poussins et de les chaponner.

—Le lendemain que les poussins sont éclos, on mettra, avec leur mère, dans une cage d'osier ou nue, ou dans un local éclairé, ou dans un endroit de la basse-cour bien exposé au soleil; car la chaleur les fortifie: c'est pourquoi, en quelque endroit qu'on les mette, il faut qu'ils soient toujours à couvert de la pluie ou des vents qui les morfondraient et les feraient mourir promptement. Ils ne sauraient être tenus trop chaudement, car cet animal est originaire des pays chauds, qui en sont remplis: la Perse est son pays primitif.

Leur nourriture, pendant les premiers jours, sera de millet oru, d'orge, de seigle, d'avoine ou de blé bouilli. On leur fera tremper de la mie de pain dans du lait doux ou du lait caillé, ou on leur donnera de la mie de pain seulement, mêlée avec des jaunes d'œufs, ensuite des navets bouillis quand ils sont un peu plus gros: tout cela les excite à manger et les engraisse.

A mesure qu'ils croîtront, de deux jours en deux jours, on leur donnera des poireaux bien hachés; ils aiment beaucoup cet aliment qui leur sert de remède, les chauffe et leur fortifie le cœur; l'eau claire et nette surtout ne doit pas leur être épargnée de crainte de la pépie.

De temps en temps on les fait sortir pour leur faire prendre l'air et les fortifier; mais il faut que ce soit à propos, car on les mettrait en danger de mourir. C'est pourquoi dans le commencement, lorsque le soleil se montrera, on les y exposera pendant quelques heures sous leur mae, s'ils ne sont pas assez forts pour être abandonnés pendant deux ou trois heures à eux-mêmes avec leur mère dans la basse-cour. On continue ces soins jusqu'à ce que les poulets étant devenus gros, on les laisse sortir tout-à-fait, ce qui va ordinairement à quinze jours.

En général, pour élever avec succès des poulets, à compter du moment qu'ils sont éclos, on ne doit jamais perdre de vue ces maximes: lieu chaud et exempt de toute humidité; propreté la plus scrupuleuse; nourriture et boissons renouvelées et appropriées; mettre les poussins au soleil autant que les circonstances le permettront, et s'il est trop actif couvrir le haut de la cage avec un linge, une planche, etc., qui les mettra à l'ombre sans les priver de la chaleur; enfin les mettre à l'abri du vent et des pluies.

Pour avoir plus d'œufs, et plus de poules prêtes à couvrir de nouveau, on peut donner à mener à une seule poule autant de poussins qu'elle peut en conduire. Pour pou qu'elle

soit grosse, une poule en tient sous ses ailes et en vendit jusqu'à trente. Ainsi, quand on a plusieurs couvées à la fois, on donne jusqu'à vingt-cinq ou trente poussins à conduire à la même poule, et on remet les autres mères avec le reste de la volaille de la basse cour pour y pondre ou y couver de nouveau.

Trois jours après que la couvée est éclosée on se sert de chapons, en plusieurs endroits, pour mener et élever les poussins; par ce moyen on remet les poules dans la basse-cour, où elles pondent et couvent de nouveau, bien plus tôt qu'elles n'auraient fait.

Pour cela on fait choix d'un chapon gros, jeune, sain et éveillé; on lui plume le ventre, on le lui frotte avec des orties qui le piquent, puis on l'éivre avec de la soupe dans laquelle on a versé du vin, qu'on lui donne à manger tout son saoul: on le traite ainsi pendant deux ou trois jours, le tenant enfermé dans un endroit étroit et couvert, où il prend néanmoins l'air par quelque trou, de crainte qu'il n'étouffe.

De là on le porte sous une cage, et on lui donne deux ou trois poulets déjà un peu grands, qui, mangeant avec le chapon plumé, l'appriivoisent, et lui passant sous le ventre, adouissent la cuisson que les orties lui ont causée; le chapon qui s'en trouve soulagé les rappelle dès qu'ils en sortent, et en peu de temps il ne veut plus les abandonner. C'est alors que petit à petit on lui augmente le nombre de ces poulets, jusqu'à ce qu'il en ait autant qu'il en pourra couvrir de ses ailes; et, pour l'accoutumer avec ces poussins, après que toute la bande qu'on veut qu'il conduise lui a été donnée, on le laisse seulement deux jours sous la grande cage; après quoi on lui donne la liberté de se promener partout avec ces poulets. Il les soignera aussi bien et plus longtemps que si c'était leur mère; il ne les abandonnera jamais qu'ils ne soient tous grands, c'est-à-dire, les coqs à être chaponnés, et les femelles toutes prêtes à pondre.

C'est lorsque les poussins ont environ trois mois qu'il faut les chaponner, car plus tard ils seraient trop forts pour cette opération. On choisit donc tous les poulets, ne laissant que les plus hardis et les plus éveillés, pour devenir bons coqs. Quoiqu'on fasse des chapons pendant tout l'été, cependant, le mois de juin est la saison la meilleure et à préférer.

Pour cette opération, on fait une incision à la partie qui enveloppe les testicules de l'oiseau, et un peu à côté où l'on juge qu'ils sont, on y insère le doigt *index* pour les chercher, on les en tire, et on coud la plaie avec une aiguille et du fil; on la frotte avec de l'huile, ou du beurre frais, on la saupoudre ensuite de cendre et on la laisse aller. Le poulet paraît triste pendant quelques jours; la gangrène se met quelquefois à la plaie, surtout quand il fait trop chaud, ce qui le fait mourir. Le poulet court le même risque quand il a été mal chaponné. Le coq perd sa voix par cette opération, et si elle n'a été faite qu'à demi, il lui reste une voix grêle. On coupe ordinairement les barbes et la crête au chapon, et on lui ôte les longues plumes de la queue.

Les principales fonctions du chapon sont de manger, dormir et s'engraisser. Quand on veut les engraisser on les met dans un lieu obscur, on leur fait de la litière neuve tous les jours, et on les empâte de boulettes, avec du grain et du lait.

On donne le nom de *poularde* à une poule à laquelle on a ôté l'ovaire pour la rendre grasse, tendre et stérile; cette opération se pratique à peu près de la même manière que pour le coq.

(A suivre.)

Les écoles d'agriculture de la Province de Québec vengées.

Sous ce titre, le Révd M. N. Proulx, directeur de l'école d'agriculture de Ste. Anne, vient de publier une brochure en réponse à une "Etude de l'Honorable M. Louis Beaubien, sur l'éducation agricole."

Cette question de l'enseignement agricole dans le pays a été depuis de longues années l'objet de la plus sérieuse attention de la part des amis dévoués de l'agriculture; à ce point que grâce au zèle de notre clergé canadien; on a vu surgir dans le pays deux institutions ayant mission spéciale d'enseigner les différentes branches qui constituent la science agricole. Le Révd M. F. Pilote qui bien auparavant avait pris une part active dans la création de nos sociétés d'agriculture, s'est occupé le premier à établir une école où les élèves devaient être initiés à l'enseignement théorique et pratique de l'agriculture.

On sait tous les sacrifices que s'est imposés le digne fondateur de l'École d'agriculture de Ste. Anne, le Révd. M. F. Pilote, pour assurer à notre pays une école d'agriculture dont le besoin se faisait alors si vivement sentir; non-seulement il a eu à lutter contre l'indifférence d'un grand nombre de cultivateurs peu disposés à accepter ce genre d'enseignement en faveur de leurs enfants qu'ils destinaient à la carrière agricole, mais il lui a fallu faire face aux nombreuses difficultés suscitées par ceux qui, avec un égal dévouement pour l'agriculture, suggéraient d'autres moyens pour en arriver à promouvoir le progrès agricole dans le pays.

Malgré ces obstacles toujours et sans cesse répétés, l'école d'agriculture a pu cependant se maintenir, grâce au dévouement de ses directeurs et professeurs.

L'Honorable M. Louis Beaubien, dont le dévouement à la cause agricole est parfaitement reconnu, se demande si dans les autres pays, en Ecosse, en France, en Allemagne et aux Etats Unis, et on a été plus heureux que nous à attirer les fils des cultivateurs dans les écoles d'agriculture? Cette question a donné lieu à l'honorable M. Beaubien de faire une étude toute spéciale sur l'éducation agricole, et de la soumettre au Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

Nous regrettons que l'Hon. M. Beaubien, dans son appréciation des écoles d'agriculture des différents pays, n'est pas appuyé davantage sur ce qui se pratiquait dans les écoles d'agriculture de notre Province où le programme d'enseignement ne diffère guère de celui adopté dans les institutions de ce genre, dans les autres pays. Il eut été utile de faire connaître dans cette *Etude* les différents résultats obtenus dans nos écoles tant sous le rapport théorique que pratique, afin de les comparer à ceux obtenus dans les écoles d'agriculture des pays étrangers.

Il appartenait donc aux directeurs de nos écoles d'agriculture de remplir cette lacune, et c'est ce qu'a fait le Révd. M. N. Proulx, directeur de l'école d'agriculture de Ste. Anne, dans la brochure qu'il vient de publier.

Nous publierons bientôt quelques extraits de cette brochure, afin de faire connaître à nos lecteurs le programme d'enseignement suivi dans nos écoles d'agriculture et les résultats obtenus.

Exposition Provinciale à Québec

Nous apprenons avec plaisir que le Comité de l'Exposition

Provinciale, qui aura lieu à Québec, dans le mois de septembre prochain, est activement à l'œuvre afin d'assurer le succès à cette grande manifestation de nos produits agricoles et industriels. M. le Président du Comité J. Ed. DeBlois, aidé du concours du Révd. M. F. Pilote et de quelques autres membres du Conseil d'agriculture, sont actuellement à prendre les moyens de s'assurer, d'une manière permanente, toutes les dispositions convenables pour la tenue d'une Exposition Provinciale; ces arrangements tendraient moins onéreuses ces expositions qui auront lieu à Québec tous les deux ans.

Le terrain choisi cette année sur le chemin St. Louis sera embellie par une plantation d'arbres et traversé par de grandes allées bordées de verdure; la bâtisse destinée aux exercices militaires, dont le gouvernement fédéral ne refuserait pas sans doute l'usage, serait la bâtisse principale pour les produits industriels; M. DeBlois suggère que le *skating ring*, que l'on a commencé à construire près de la Porte St. Louis, fût bâti sur le terrain même de l'Exposition.

Le comité de l'Exposition vient aussi d'adresser une circulaire à tous les présidents des Sociétés d'agriculture de la Province de Québec, afin de les inviter à donner leur concours à cette patriotique manifestation, en invitant les sociétés à envoyer sur le champ de l'Exposition toutes espèces de produits.

Cet appui de la part des cultivateurs auxquels ces expositions doivent le plus profiter, joint à la belle souscription de six mille piastres de la part des citoyens de Québec, outre les avances considérables du Conseil d'agriculture et du Conseil des arts et manufactures, devront nécessairement fournir à la classe agricole et industrielle de la Province de Québec, comme il l'est dit dans la circulaire, "une occasion d'étaler aux yeux du public tous les produits des champs, de l'élevage des animaux et de l'industrie." Mais pour cela, il faut que tout le monde s'en occupe.

"Pour mener à bonne fin cette exposition, le Comité a besoin du concours de toutes les influences, de toutes les volontés et même de tous les dévouements pour déterminer un courant d'opinion en faveur de cette solennelle manifestation de nos richesses agricoles et industrielles. C'est presque une question d'honneur nationale pour toute la population agricole de la Province de Québec, en face des provinces voisines du Dominion et même des Etats Unis, qui ne restent jamais indifférents à ce qui se passe ici."

Personne ne soit plus à même de faciliter le succès de nos expositions agricoles que les présidents de nos sociétés d'agriculture qui sont en rapport constant avec cette partie intelligente de nos cultivateurs qui comprennent l'importance de semblables expositions, puisque comme membres de sociétés d'agriculture, ils travaillent, dans un cercle plus étroit cependant, à amener le véritable progrès agricole dans leur localité, par le moyen d'expositions. Si par ce moyen on a créé de l'émulation parmi les cultivateurs d'un comté à l'égard d'un comté voisin, à plus forte raison nous devons tenir à l'honneur d'être au premier rang vis-à-vis des autres provinces, même des autres pays, tant sous le rapport agricole qu'industriel.

Nous espérons que l'appel fait par le Comité de l'Exposition aux présidents de nos sociétés d'agriculture recevra le plus grand accueil, et que toutes les sociétés d'agriculture de la Province de Québec s'empresseront de prendre part à cette grande fête agricole par l'envoi de toutes espèces de produits, sur le champ de l'Exposition Provinciale.

A l'œuvre donc cultivateurs "qui avez à cœur que cette exposition fasse honneur à notre Province en donnant une impulsion nouvelle à l'agriculture et à l'industrie. Que ceux qui sont à la tête de nos sociétés d'agriculture engagent leurs amis à encourager cette Exposition Provinciale comme exposants ou au moins comme visiteurs." Les visiteurs, en parcourant les différents départements de l'Exposition, en retireront de précieux renseignements qu'ils pourront mettre en pratique dans leur exploitation agricole.

Chrysomèle de la pomme de terre.

Si jusqu'à ce jour le plupart des cultivateurs sont restés indifférents à l'étude des insectes, dans le but de reconnaître quels sont ceux qui sont utiles ou nuisibles à l'agriculture, il pour-

rait bien se faire qu'ayant à disputer aujourd'hui leurs récoltes à un grand nombre d'insectes qui n'avaient pas encore fait leur apparition dans nos parages, ils soient obligés de leur accorder une plus grande attention.

Un cultivateur ayant trouvé quelques chrysomélides dans le voisinage de son champ à patates, et croyant avoir affaire à celle qui fait actuellement de si grands ravages dans les champs à patates, s'est empressé de nous les montrer et nous demandant en même temps de lui indiquer les moyens de les détruire. Nous avons constaté que ces chrysomèles n'étaient pas de ceux qui s'attaquent à la pomme de terre.

Voici, d'après la *Faune entomologique* de M. l'abbé L. Provancher la description de cet insecte que généralement ici on appelle *punaise à patates*, mais qu'en termes scientifiques on désigne sous le nom de *Chrysomela decem lineata*: "Longueur, 40 pouces. Jaune sale taché de noir au milieu du front. Prothorax (partie près du cou) avec plusieurs petites taches de noires, dont une grande et irrégulière au milieu. Elytres (enveloppe dure qui protège les ailes inférieures) à stries ponctuées, chacune avec 5 lignes longitudinales noires, la 2e et la 3e unies au sommet. Pattes jaunes avec les genoux noirs."

Telle est la description de cet insecte auquel on donne aussi le nom de *Dor-phos*.

Nous serions infiniment reconnaissant à quelques-uns de nos abonnés du Cap Santé ou de la Beauce, qui, malheureusement, sont visités par cet insecte ravageur de nos pommes de terre, pour l'envoi de quelques-uns de ces insectes qu'ils pourraient nous envoyer par la poste, afin que nous puissions les montrer à autant de cultivateurs que nous le pourrions. Ceux qui l'auraient vu, pourraient avec connaissance lui livrer assaut.

Nous continuerons à donner à nos lecteurs les renseignements qui nous sont donnés par les journaux des différentes localités où cet insecte a fait son apparition.

Le *Morning Chronicle* du 12 juin, publie une correspondance d'un M. Charles Dawburn qui a eu à lutter contre les ravages de cet insecte, sur une ferme qu'il possédait dans le Connecticut, aux Etats-Unis, en 1875 et 1876.

Je donnerai à vos lecteurs, dit ce correspondant, trois moyens qui ont été employés par moi et mes voisins, dans le but de détruire cet insecte. Ils sont difficiles et ennuyeux, mais ceux qui ne voudraient pas s'y astreindre feront tout aussi bien d'abandonner la culture des pommes de terre et y substituer celle des navets ou du sarrasin.

Premier moyen.—Ayant été prévenu par l'arrivée de quelques-uns de ces insectes, à l'automne de 1874, nous nous attendions à leur visite pour le printemps suivant, et nous nous étions soumis, à cette époque à une surveillance constante, en parcourant les rangs de nos plantes de pommes de terre au moins deux fois la semaine, enlevant à la main tous les insectes que nous pouvions découvrir. Nous les plaçons dans une boîte en fer-blanc, et dès qu'elle était remplie, nous les remettions dans une boîte plus grande, aussi en fer-blanc. Quand cette dernière était entièrement remplie, nous y ajoutions un peu d'huile de charbon et les faisons ainsi brûler. Dans un après-midi, sur deux arpents, un homme et deux jeunes gens pouvaient ramasser à peu près un minot de ces insectes. Par ce moyen nous avons sauvé notre récolte de pommes de terre. Mais ce travail nous paraissait si long, que l'année suivante nous avons eu recours au *Vert de Paris* dont l'usage cependant nous répugnait beaucoup.

Deuxième moyen.—Mélangez un livre de *vert de Paris* à un minot de plâtre. Prenez une tasse ou boîte en fer-blanc, en ayant soin d'y faire de nombreux trous, et très-fins. Cette tasse ou boîte devra contenir au moins une pinte de ce plâtre mélangé au *vert de Paris*, et être adapté à un manche de bois ayant cinq à six pieds de long. Quand les plants sont mouillés par la rosée, ou après une pluie, parcourez les rangs des plants en ayant soin de saupoudrer la tasse au-dessus de chaque plant de pomme de terre.

En faisant cette opération, il est absolument nécessaire de marcher de manière à ce que le vent ne fasse pas respirer cette poudre à l'opérateur, car c'est un véritable poison. Répétez cette opération jusqu'à ce que vous ayez obtenu la certitude que vos plants ne sont pas en danger, et votre récolte sera sauvée. Ce travail est bien moins difficile que le premier, mais en même temps il serait imprudent de le mettre en pratique si vos patates

étaient à proximité de votre jardin potager, d'une prairie, ou d'une plantation en blé d'inde dont les grains, les feuilles ou les tiges sont destinés à la nourriture, soit en vert ou autrement.

Troisième moyen.—Mettez trois cuillères à soupe de *vert de Paris* dans un seau d'eau. Brassez bien le mélange. Une grande quantité du *vert de Paris* ira au fond du seau, mais l'eau deviendra complètement verte. Prenez un tampon de paille ou un vieux balai, et arrosez chaque rang de pommes de terre. Lorsque le seau sera vide, ajoutez y une cuillère de *vert de Paris* à chaque fois que vous le remplissez d'eau. Le lendemain vous trouverez les insectes morts sur le champ. Il faudra de nouveau recommencer cet arrosage. Sur les œufs qui se trouvent sous les feuilles ne tarderont pas à éclore et rendre une nouvelle opération nécessaire. Cette méthode est loin d'être cependant la plus avantageuse, et ne peut être employée dans un jardin potager. Un de nos voisins a employé ce moyen l'année dernière sur un espace de douze arpents, et a pu ainsi sauver sa récolte de pommes de terre, mais non sans avoir dépensé quarante-cinq piastres pour l'achat de *vert de Paris*. Ce dernier moyen devra généralement être adopté dans ces endroits pour la saison actuelle.

Nécessairement, ajoute le correspondant du *Morning Chronicle*, vos amis cultivateurs devront avoir recours à ce surcroît de travail pendant plusieurs années à venir, mais il ne doivent pas pour cela se décourager, car ces insectes suivent dans leur migration le chemin de l'Est. Dans les états de l'Ouest, où ils ont fait leur première apparition, ces insectes ravageurs de nos pommes de terre ont considérablement diminué en nombre.

Voici un autre moyen de protéger les pommes de terre contre les ravages de la *punaise à patates*, qui a été communiqué aux journaux d'Ontario, par un cultivateur de cette province: "Il dit que l'année dernière, voyant que la punaise à patates faisait de grands ravages dans sa localité, il sema du sarrasin parmi ses patates, et que cela eut pour effet de les préserver de l'invasion dévastatrice de cet insecte, tandis que celles de ses voisins étaient en partie dévorées. Et il ajoute que le sarrasin, loin de nuire à la croissance des patates, semble au contraire l'avoir favorisée, car il n'en a jamais eu une meilleure récolte que l'année dernière. Il se propose de suivre le même procédé cette année encore.

Pour notre part, nous avons cru utile de le faire connaître à nos lecteurs. Dans tous les cas, il y a peu d'inconvénients à l'essayer et il en coûte peu de le faire.

Cet insecte a fait son apparition dans le comté de l'Assomption. Voici les conseils que donne aux cultivateurs un journal de ces localités, le *Laurentides* publié à St. Lin:

"Nous sommes encore menacés d'une invasion de la *mouche à patate*." Que nos cultivateurs se tiennent sur leurs gardes et ne négligent aucun moyen reconnu efficace pour nullifier ou du moins amoindrir les terribles effets de la présence de cet insecte nuisant dans nos champs de pommes de terre. La *Gazette* publie une lettre qui lui est adressée d'Ottawa et dans laquelle il est dit: "Il est important d'attirer l'attention publique sur le fait que la mouche à patate a fait son apparition dans ce district en grand nombre et l'an dernier on a été informé que quelques spécimens de cet insecte avaient été vus dans le district des townships de l'Est. Il y a lieu de croire à en juger par la marche qu'elle a suivie depuis les Montagnes Rocheuses, que vous allez l'avoir en grande quantité cet été. Il est de la plus haute importance que toute la population agricole fasse des efforts spéciaux pour parvenir à l'extirper dès ce moment, et tout le monde autant que possible devrait aider nos cultivateurs dans cette tâche.

D'abord il faut rechercher avec soin les mouches parfaites afin de les écraser et de les tuer avant qu'elles aient le temps de déposer leurs œufs et d'exercer leur étonnante puissance de multiplication. A cette période, le seul moyen de les détruire si on les trouve sur les tiges des jeunes pommes de terre, c'est de les enlever. Le *vert de Paris* ne produit son effet que sur les larves quand les œufs sont éclos. Tout le monde presque connaît ces mouches à leurs deux rayés. Elles ont déjà commencé à déposer leurs œufs dans ce district. On les trouve en paquets couleur d'orange brillant sous la feuille de la pomme de terre et il faut les écraser avec beaucoup de soin. Qu'on n'attende donc pas que le fleuve ait pris de trop puissantes proportions pour le combattre, mais qu'on se tienne prêt à le détruire aussitôt qu'il paraîtra."

L'élevage du jeune bétail.

Nous engageons vivement les cultivateurs à lire avec attention les excellents conseils que leur donne dans la *Gazette des Campagnes* M. Adenot agriculteur français, sur cette période de l'élevage des jeunes animaux :

Les jeunes animaux, dès le deuxième mois de leur vie, commencent à grignoter le brin d'herbe qui s'élève à leurs pieds, ainsi s'opère la transition de leur alimentation. Le lait devenant insuffisant à leur nutrition, ils la complètent en paissant dans la prairie ce qui manque à la ration. Dans certaines localités à sol calcaire, cette herbe riche contient, sous un petit volume, tous les éléments nécessaires à leur développement complet ; les jeunes animaux qui les paissent acquièrent rapidement tout le développement que comporte la croissance de leur espèce. Mais ces contrées font exception, et souvent le cultivateur doit intervenir en fourrissant à ses jeunes élèves certains éléments dont sont privés les herbages de ses pâtures et que le lait seul est insuffisant à leur procurer.

L'aspect des animaux abandonnés à eux-mêmes et leur développement plus ou moins rapide doivent lui servir d'indicateur et lui donner la mesure du supplément qu'il aura à leur fournir pour atteindre son but.

La croissance est tellement active dans la période du jeune âge que l'éleveur habile ne doit rien négliger pour fournir à ses jeunes animaux tous les matériaux nécessaires à leur développement complet. Tout temps d'arrêt est une perte qu'il est bien difficile à combler à l'avenir. En général, le moment critique s'observe à la fin du deuxième mois. Le lait de la mère devient insuffisant pour fournir à l'accroissement complet, et si la pâture n'est pas très-bonne, le nouveau né commence à souffrir. Ses organes, faibles encore, se fatiguent en triturant une quantité de fourrages contenant peu de nourriture sous un grand volume. Le moment où le cultivateur doit intervenir est dès lors arrivé.

Le cultivateur doit alors traduire son action en donnant soir et matin, c'est-à-dire avant le départ et la rentrée des jeunes animaux à l'écurie, une bouillie faite de farine cuite et démolée un peu clair. La cuisson est indispensable car elle facilite l'absorption des éléments contenus dans ce nouvel élément et empêche cette irritation de l'estomac qui se traduit par une diarrhée si nuisible à la santé des jeunes animaux. En outre, sous cette forme, les aliments sont mieux utilisés, et nulla parce le n'en est perdue. Les farines des céréales ont pour le jeune âge une valeur spéciale ; elles fournissent, sous un faible volume, une notable proportion d'aliments azotés et surtout des phosphates indispensables à la constitution de la charpente osseuse.

Dans les terrains primitifs, où les plantes ne contiennent que très-peu d'aliments calcaires, on se trouve très-bien d'ajouter à cette pâte une cuillère à bouche de craie en poudre par animal. Un peu de sel est également nécessaire pour faciliter la digestion et donner de la saveur à cette soupe.

La consistance de cette préparation doit se rapprocher de celle d'un potage un peu épais. Trop clair, le liquide surcharge en pure perte l'estomac du jeune animal ; ce n'est pas l'eau qui nourrit, mais bien les matières qu'elle tient en solution ou en suspension. En négligeant cette préparation, on s'exposerait à avoir de ces jeunes veaux à ventre énorme et qui font si triste figure dans les étables.

Poulins.—Leur régime peut varier. On se trouve très-bien de leur donner pendant les premiers mois de l'avoine légèrement cuite. Le principe excitant qui leur sera si favorable plus tard, mais qui pourrait présentement fatiguer leurs organes encore trop jeunes, se trouve éliminé par cette préparation.

Lorsque l'on désire faire de l'élevage raisonné et rémunérateur, il est indispensable de continuer ces pratiques pendant six à sept mois. A cette époque le corps des animaux est développé, leurs formes se sont arrondies et tout dénote en eux une robuste santé. L'hiver étant arrivé un régime nouveau, mais toujours très-alibit, devra continuer à être appliqué.

Les racines remplaceront les farines. Le tout devra être donné en abondance, mais sans profusion, à heure réglée et surtout par ration conforme. Le cultivateur qui donne tantôt beaucoup,

tantôt peu de nourriture à son bétail, ne produit jamais rien de bien, tout en faisant de grandes dépenses.

Les préceptes du l'élevage des animaux, peuvent se résumer en ces quelques mots : " Bien nourrir mais ne jamais gaspiller ses produits. " On pourrait appliquer aux animaux cet adage d'une façon absolue : " Dis-moi ce que tu manges et je te dirai ce que tu es. "

Choses et autres

Les colons Canadiens à la Rivière-Rouge.—Tous ceux, dit le *Métis*, qui voyagent entre Pembina et Winnipeg sont émerveillés des travaux considérables que font les colons canadiens le long de la Rivière-Rouge. Leurs clôtures occupent une ligne de plusieurs milles de long.

Il arrive continuellement des canadiens par chaque bateau. Les uns viennent du Canada, d'autres des Etats-Unis. Ceux qui veulent et peuvent travailler sont contents, et disent hautement que le pays vaut encore mieux que la peinture qu'on leur en a faite.

Invasion de chenilles.—Un télégramme de London, province d'Ontario, annonce que les trains de toutes les voies ferrées ont éprouvé des retards considérables, lundi, en conséquence de la rencontre de millions de myriades de chenilles, dont l'armée innombrable était en train de franchir les rails.

Nos chevaux canadiens.—La race chevaline du Canada est en grande faveur en Angleterre. Il parait en effet qu'à une vente de chevaux canadiens faite dernièrement sur le marché de Londres, quatorze de ces animaux ont été achetés pour 40, 48, 50, 65, 170, 95, 57, 42, 62, 53, 68 et 45 guinées. L'on mentionne d'une manière toute spéciale un cheval canadien exporté par un citoyen de Toronto qui a été acheté pour 20 guinées et revendu à un citoyen distingué pour 350 guinées.

Cercle agricole de St. Jacques de l'Acadian.—Nous apprenons avec plaisir qu'un certain nombre des meilleurs cultivateurs de la paroisse de St. Jacques, savoir : M. N. Forest, O. Marion, H. et A. Lesage, M. Gareau, J. Morache, et une dizaine d'autres se sont organisés en cercle agricole. Nous sommes particulièrement flattés d'annoncer cette bonne nouvelle, car nous savons que tous ceux qui en font partie vont prendre la chose au sérieux et s'efforcer de rendre de véritables services à l'agriculture.

Depuis une vingtaine d'années, dans la riche et populeuse paroisse de St. Jacques, un progrès sensible en agriculture s'est fait sentir, et nous estimons qu'il n'est guère de paroisse entièrement canadienne où l'on ait fait autant d'efforts pour améliorer les fermes et rendre plus belle et plus enviable la position des cultivateurs.

Le travail, aidé du courage et de l'intelligence, a réussi, et l'on y voit des fermes qui ne sont pas loin d'être modèles et qui, dans tous les cas, donnent des revenus considérables, grâce à l'intelligence qui distingue leurs propriétaires.

Les organisateurs du cercle agricole de St. Jacques ont donné un bon exemple, et nous en avons la certitude, ils mériteront par leurs travaux la reconnaissance de leurs citoyens, dont un grand nombre se réuniront à eux dans peu de temps.

Le cercle agricole a pour but l'instruction mutuelle de ses membres. Dans les réunions, il y aura des conférences sur des sujets importants en agriculture, et chacun fera l'exposé des expériences faites et des résultats obtenus.

M. Hor. Lesage a été élu Président du Cercle Agricole de St. Jacques, M. Ovide Marion, Vice-Président, et M. Joseph Morache, Secrétaire.

Peste bovine.—La peste bovine a cessé de faire ses ravages en Allemagne, aussi les divers gouvernements de ce pays commencent-ils à lever les prohibitions. Les choses ne se passent pas de même en Angleterre ; à Londres, il a encore fallu abattre grand nombre de vaches laitières, et l'on continue à prendre les mesures les plus rigoureuses pour arrêter le mal. La peste bovine a reparu à Hull, alors qu'elle avait disparu depuis près de six semaines et les animaux de l'écurie infectés ont été abattus. En France, grâce aux mesures prises pour en prévenir le mal, les animaux ont échappé à cet abominable fléau.

RECETTES

Conservation des fraises

Les fraises cueillies le matin, un peu après que la rosée est dissipée, sont placées en couches minces sur une claie, un tamis, ou fond de panier qu'on recouvre de feuilles d'arbres et qu'on met ensuite dans une cave, au-dessus d'un vase contenant de l'eau fraîche. Toutes les fraises même celles qui se gâtent le plus facilement, peuvent se conserver longtemps fraîches, en faisant usage de ce procédé certainement simple.

Le chlorure de chaux contre les insectes, les chenilles, les rats, etc.

Le chlorure de chaux sert à neutraliser les mauvaises odeurs et à combattre les épizooties, son odeur déplaît à beaucoup d'animaux. En une seule nuit les mouches sont chassées d'une écurie; on place à cet effet un peu de chlorure de chaux sur une planche suspendue à une certaine hauteur et on laisse une fenêtre entrouverte que l'on ferme le lendemain de bonne heure; on sait que le chlorure de chaux ne peut nuire au bétail, c'est le contraire, puisqu'il assainit les lieux insalubres.

Ce moyen peut donc être employé sans inconvénient toutes les fois que le besoin s'en fait sentir. Une pièce dans laquelle se trouve du chlorure est rapidement abandonnée par les rats et les souris, l'expérience a été faite plusieurs fois avec succès.

Le chlorure préserve aussi les plantes des insectes; on fait un lait de chlorure et on asperge les plantes avec un balai, autant que possible soir et matin. On se sert avec avantage d'une seringue. On arrose par ce dernier moyen les plants de choux et on met en fuite les pucerons, les chenilles et les papillons.

Pour les arbres fruitiers, on prend une partie de chlorure que l'on mêle avec une partie de sain-toux; on forme une pâte que l'on enveloppe dans de l'étoupe et que l'on suspend autour du tronc de l'arbre. Toutes les chenilles se laissent tomber des branches et ne cherchent pas à remonter par le tronc. Les papillons eux-mêmes fuient l'arbre dont les feuilles ont été arrosées avec de l'eau chlorurée.

Conservation des pommes de terre

Pour conserver les pommes de terre dans les meilleures conditions, il suffit de les placer cinq ou six minutes dans un four d'où on a retiré le pain; après quoi on les met dans une cave sèche; de cette façon une partie de l'eau s'évapore, ce que l'on voit bien aux rides qui se produisent, mais qui disparaissent au bout de quelques jours. Cette manière de conserver les pommes de terre ne doit s'appliquer que pour celles que l'on destine à la consommation, puisqu'elle les rend meilleures. Quant à la production, ces pommes de terre ne pourraient être employées pour la semence puisqu'elles auront perdu leur vertu germinative.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues, à OTTAWA, jusqu'à MIDI, VENDREDI, LE 2 JUIN

prochain, pour le transport des Malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre années en chaque cas, entre les droits mentionnés plus bas à commencer du 1er OCTOBRE prochain.

BATISCAN et TROIS-RIVIÈRES, six fois par semaine;

CHICOUTIMI et ROBERVAL, trois fois par semaine;

CHICOUTIMI, BAIE SAINT PAUL, six fois par semaine entre le 1er septembre et le premier juin de chaque année.

MURRAY BAY et TADOUSSAC, trois fois par semaine;

BASSIN DE GASPÉ et GRANDE GREVE, trois fois par semaine;

MURRAY BAY et QUEBEC, six fois par semaine entre le 1er septembre et le 1er juin, et trois fois par semaine le reste de l'année;

SAINTE-ANNE LA POCA TIÈRE et SAINT ONESIME, trois fois par semaine;

SAINT-LEONARD et STATION DU CHEMIN DE FER, trois fois par semaine.

Des notices imprimées contenant des informations plus détaillées relativement aux conditions du contrat proposé pourront être vues, et on pourra obtenir des formules de soumissions en blanc aux bureaux de Poste mentionnés plus haut, et aux bureaux intermédiaires, ou du sousigné,

WILLIAM G. SHEPPARD

Inspecteur des Bureaux de Poste

Bureau de l'Inspecteur des Postes.

Québec, 25 avril 1877.

EXPOSITION UNIVERSELLE
PARIS.

LES PERSONNES QUI DESIRENT EXPOSER

VOUDRONT BIEN

S'ADRESSER IMMÉDIATEMENT

À

L'hon. Ministre de l'Agriculture,
OTTAWA,

Pour obtenir les Blancs d'Application, les Règlements pour les exposants Canadiens, la Classification et autres renseignements désirables

Comme l'espace réservé au Canada est restreint, les applications doivent être faites de suite et pas plus tard que

LE 15 JUILLET PROCHAIN.

Aucune application ne sera reçue après cette date.

25 mai 1877.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
CONTRE LE FEU

DES

Comtés de Montmagny, Bellechasse et
l'Islet

Il est par les présentes donné avis aux membres de cette Compagnie qu'un DIVIDENDE de \$7500 formant 10 0/0 sur chaque billet a été imposé sur tous les billets en dépôt et en vigueur le premier jour de mai courant, pour couvrir les pertes souffertes par cette Compagnie depuis le premier octobre dernier.

Le paiement de cette imposition de dix pour cent sur le montant original des dits billets en dépôt est actuellement requis pour être versé au bureau de la Compagnie, à Montmagny, ou à des agents de la Compagnie dûment autorisés, sous trente jours de cette date.

Ceux des membres qui n'ont pas encore payé les taxes imposées pour les années 1875 et 1876 sont requis de le faire sans délai, afin d'éviter le désagrément d'une demande judiciaire.

Montmagny, 12 mai 1877.

Par ordre,

JAMES OLIVA, Président.
L. FRÉCHET, Secr.-Trés.

15 mai 1877.